

N°2023-01/02B

Objet : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAINS COMMUNAUX AVEC LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN.

L'an deux mille vingt-trois, le 18 janvier, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10		Pour :	9
En exercice :	10	Vote :	Contre :	0
Présents :	8		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé donnant procuration : Robert OLIVE donne procuration à Jean-André MAGDALOU

Absent excusé : Louis SALA.

Secrétaire de séance : Jean ROMEO

Date de convocation : 11 janvier 2023

Le Président expose à l'assemblée,

La Communauté de Communes a pour projet de créer une voie cyclable en prolongation de celle déjà réalisée le long d'une partie de la RD40 qui se poursuivrait jusqu'au rond-point de la Médaille Militaire puis le long du canal d'Elne.

L'emprise nécessaire au projet se situe sur le domaine public de la commune de Saint-Cyprien. Il convient donc que celle-ci mette à disposition de la Communauté de Communes les terrains concernés pour la réalisation des travaux.

LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

☞ **DECIDE** de conclure avec la commune de Saint-Cyprien une convention administrative de mise à disposition de terrains dont le projet est ci-annexé ;

☞ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer cette convention.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20230118-2023-01-02B-DE
Date de télétransmission : 26/01/2023
Date de réception préfecture : 26/01/2023